

**Procès-verbal de la réunion du Comité directeur N° 1 des 6 et 7 janvier 2017
et PV du Bureau N° 1 du 6 janvier 2017**

**Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 mai 1999**

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3 rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis le vendredi 6 et samedi 7 janvier 2017 au siège de la FFSA Paris sur convocation écrite du président en date du 1^{er} janvier 2017, conformément aux dispositions statutaires.

Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Vice-président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Yves OBIS	Vice-président chargé du suivi du secteur compétitif et du développement du secteur non compétitif
Catherine FAYOLLET	Vice-présidente chargée de la structuration de la pratique des APS dans le secteur du handicap psychique – Médecin fédéral national
Roy COMPTE	Vice-président chargé de la formation, études, recherches, publications et du suivi du projet fédéral
Marie-José LALLART	Secrétaire générale adjointe
Colette FERON GRENOUILLEAU	Membre
Claude GISSOT	Membre
Henry ROIG	Membre
Madeleine d'ENGREMONT	Membre
Sandrine DESTOUCHES	Membre
Pascal LAVAINNE	Membre

Excusés

Michel PONCHAUT	Membre
Fabienne MANGONI	Membre
Guillem TEXIER	Membre
Yves FOUCAULT	Président d'honneur

Assistent à la séance

Marie-Paule FERNEZ	DTN
George Ray JABALOT	Président d'honneur

Le président accueille les membres du comité directeur et leur présente ses vœux avant de partager un moment de convivialité autour d'une galette des rois. Il est heureux de leur remettre l'agenda FFSA 2017, un cahier de notes au sigle de la FFSA et remercie l'équipe du service communication pour la qualité de ces documents. Il remet également à chacun le livre souvenir des jeux paralympiques de Rio édité par le CPSF.

1. Approbation de l'ordre du jour

Les membres approuvent l'ordre du jour ainsi que le PV du 4-5 décembre 2016.

2. Point du président

- Renouvellement des délégations

Le président fait un point sur le dossier du renouvellement des délégations aux fédérations, attendu pour fin décembre 2016. Dix fédérations avaient demandé au ministère la délégation de leur discipline pour les personnes en situation de handicap mental et psychique (boxe, canoë kayak, karaté, cyclotourisme, équitation, surf, voile, football américain, golf, ski nautique). La directrice des sports a reçu Marc TRUFFAUT en entretien sur le dossier qu'a rendu la FFSA sur ce dossier. La position du ministre est de donner la délégation aux fédérations qui l'ont demandée. Le président de la FFSA, appuyée par le CNOSF et le CPSF, qui ont exprimé clairement leur souhait d'un renouvellement de la délégation aux fédérations Handisport et Sport Adapté, a défendu une position de maintien de la délégation pour le public, même si la FFSA peut comprendre une attribution de délégation à des fédérations pour les disciplines desquelles la FFSA n'exerce pas sa délégation.

En conclusion le ministère a décidé de maintenir la délégation à FFSA pour son public en situation de handicap mental et psychique sauf pour la discipline surf. La Fédération Française Surf recevra donc la délégation pour notre public. Il sera fait obligation de signer une convention avec la Fédération Surf le surf ainsi qu'avec les autres fédérations qui avaient sollicité la délégation et qui ne l'ont pas obtenue.

Les fédérations Handisport et Sport Adapté ont été convoquées le lundi 9 janvier pour l'annonce officielle de la décision du ministère sur ce sujet.

Le président souligne notre responsabilité pour la prochaine mandature pour poursuivre dans les principales disciplines pratiquées au SA, nos efforts dans la finalisation de notre classification pour le secteur compétitif, mais également notre maillage territorial de nos rencontres, le référencement de nos rencontres et également la formation de nos propres arbitres FFSA.

Si ce travail en profondeur n'est pas fait, il se peut que dans 4 ans les fédérations qui l'ont demandé, soient attributaires de cette délégation qui échapperait à la FFSA.

La FFSA devra donc très rapidement cibler l'ensemble des disciplines sur lesquelles la FFSA doit travailler en profondeur.

- Indemnités pour les encadrants, médical et paramédical suivant le haut niveau

Le comité directeur revient sur la demande renouvelée de Claude Gissot de bien vouloir étudier les possibilités d'indemniser les entraîneurs des équipes de France. Le président estime que ce dossier, déjà discuté, doit partir du principe général adopté au comité directeur de juin 2016. Il avait été évoqué un niveau d'indemnités autour de 100 € nets plafond par jour (H24) tout en mettant à plat le système d'indemnités aux médecins, paramédicaux, entraîneurs, accompagnateurs sociaux, tous concourant à la performance de nos sportifs de haut niveau.

Il faut maintenant lister les fonctions susceptibles de donner lieu à rémunération, indemnités, en chiffrer les besoins sur l'ensemble des disciplines et enfin les confronter aux moyens financiers de la FFSA.

Décision

Hervé Dewaele, Marie-Paule Fernez, Claude Gissot feront des propositions chiffrées sur les besoins en indemnités des personnes qui concourent à la préparation des sportifs des équipes de France du SA. Ils examineront les cas particuliers (personnes mises à dispositions, retraités, ...) et présenteront leurs propositions au prochain comité directeur.

- 1^è réunion des salariés du siège par le président

Marc Truffaut rend compte de la première réunion de l'ensemble des salariés qu'il a animée cette semaine.

A la demande d'Alain Deletoille, une redéfinition de son poste est effectuée :

- Recherche de partenariats
- Mise à disposition à mi-temps à la ligue d'Aquitaine jusqu'à désignation d'un cadre technique.

Un service civique sera dédié à l'accueil téléphonique du siège.

- Rénovation du site Internet

Marc Truffaut et Marie-Paule Fernez ont rencontré des dirigeants de l'école du Digital, située 20 rue Miollis, à côté de la FFSA. Cette école propose de mettre à disposition de la fédération un étudiant en master pro qui aiderait la FFSA à concevoir un nouveau site Internet.

- Partenariats

Le président informe le comité que le partenariat avec Malakoff Médéric a été renouvelé avec une augmentation de l'aide financière de cette société pour valoriser des actions autour du sport santé, de la prévention santé lors des championnats de France.

En revanche Coca Cola a informé la FFSA que la société arrête son partenariat dans le domaine sportif. Marie-Paule Fernez prendra contact avec Richard Dacoury, salarié de Coca, pour négocier un partenariat avec Coca Cola sur d'autres thématiques développées au sein du SA.

- Démission de Nathalie Catajar

Le président informe de la démission de Nathalie Catajar de son poste de médecin du suivi médical règlementaire des sportifs de HN de la FFSA. Elle souhaite poursuivre son engagement eu sein de la FFSA sous d'autres formes.

3. Point du secrétaire général

- Tarifs licence Officiel, Juge et Arbitre

Les licences SA accordées aux officiels, juges arbitres et arbitres le sont à titre gracieux. La RC prise à Allianz restera à la charge de la FFSA.

- Licences dirigeant dans les clubs adhérents à une fédération ordinaire

Conformément aux précédentes décisions, la licence SA est accordée gratuitement aux dirigeants du club ordinaire adhérent à la FFSA, sous réserves qu'ils prouvent qu'ils sont déjà licenciés comme dirigeants dans leur fédération ordinaire. Ils sont couverts en RC par leur licence de leur fédération. La FFSA leur demandera néanmoins s'ils veulent prendre la RC FFSA. S'ils ne la prennent pas, la FFSA ne règlera pas à Allianz la cotisation RC.

- Forfait Licence développement

Le comité directeur donne son accord pour que, la saison prochaine, les encadrants d'un club qui prend le système de FLD soient intégrés dans le forfait.

Le règlement du forfait est actuellement calculé sur la base de 40% de l'effectif total de l'établissement, du service, selon les cas. En contrepartie, l'association s'engage à licencier l'ensemble des personnes inscrites dans l'établissement. Le comité directeur évoque la proposition d'augmenter à 45 % (au lieu de 40%) ce pourcentage. Mais auparavant, Sandra fournira au secrétaire général l'information sur la proportion que représente le système FLD dans toutes les licences enregistrées, afin que le comité directeur puisse décider avec des éléments concrets.

- Retard de paiements des licences par certaines associations

De nombreuses associations ont des retards très importants dans les règlements de leurs licences. En revanche, la FFSA reverse les quotes-parts de ces licences impayées aux ligues. Il devra être mis fin à cette pratique « d'avances de trésorerie » aux ligues dans lesquelles des clubs ont des impayés importants.

- Affiliations – radiations

10 demandes d'affiliation dont 7 demandes incomplètes, 3 radiations.

✓ Sont affiliées

78/36 CHANTELOUP-LES-V.U.S COMPLEXE SPORTIF DAVID DOUILLET RUE D'ALENTOURS, 78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES

60/36 ESPERANCE MUNICIPALE DE MONTATAIRE, MAIRIE PLACE AUGUSTE GENIE, 60160 MONTATAIRE

65/17 DOJO LOURDAIS CS DE LA COUSTETE BLD DU LAPACCA, 65100 LOURDES

✓ Sont affiliées sous réserve de compléter leurs dossiers

48/21 ASSOCIATION SPORTS LOISIRS HANDICAPS, CENTRE D'EDUCATION MOTRICE DE MONTRODAT (CEM) 48100 VIMENET

82/17 ALAPSA, ROUTE DE CASTELSARRASIN, 82120 LAVIT DE LOMAGNE

82/16 ALVA SPORT ADAPTE, M. BOULZAC MICKAEL FH LA GLACERIE 1466 RD 813, 82400 GOUDOURVILLE

74/27 ADEL JUDO, PLACE DU 31 DECEMBRE 1943, 74410 ST EUSTACHE

✓ Demande de renseignements complémentaires et/ou visa des cdsa

30/46 POLE NATURE HANDICAP GARD, 221 RUE CLAUDE NICOLAS LEDOUX, 30900 NIMES

03/18 SPORTING CLUB AMICAL CUSSETOIS BASKET, 42 AVENUE DE L'EUROPE, 03300 CUSSET

✓ Demande d'affiliation refusée

66/08 CENTRE D'EQUITATION ADAPTEE – EQUITHERAPIE, DOMAINE SOLELLOP, 66570 SAINT NAZAIRE

Motif : Entreprise exerçant une activité commerciale prodiguant des soins.

- Radiations

45/10 ASSOCIATION J'AVANCE

24/13 ASSOCIATION MOSAIQUE

71/04 SPORT ADAPTE COTE CHALONNAISE

Nombre de licenciés au 31 décembre :

❖ 2015 : 37 600

❖ 2016 : 41 000

- Assemblée générale électorale et congrès fédéral 2017

Après recherches de lieux susceptibles d'accueillir le congrès et l'AG fédérale, il a été retenu le lieu le plus pratique, au meilleur prix, celui du « Vienna House Magic Circus hôtel » situé à Magny-le-Ongre (proche de la gare SNCF de Marne La Vallée avec navettes prévues). Des hôtels proches de ce site existent pour ceux qui ne voudront pas prendre celui proposé par la FFSA. Pascale Tilagone va prochainement négocier les prix d'une journée d'entrée à Disneyland Paris tout proche de l'hôtel.

Sur le déroulement du congrès et de l'AG, le vice-président et le secrétaire général donnent quelques indications.

• Jeudi 23 mars

10 h 00 – 12 h 00 : Réunion du Comité directeur

A partir de 14 h 00 : Accueil et installation à l'hôtel des présidents de ligues, présidents de comités départementaux, cadres techniques nationaux (CTN), cadres techniques fédéraux (1 par région), DSF, des sportifs (un par région) de la CNC, des membres de la CN des parents.

15 h 00 – 18 h 00 : CNC des sportifs, animée par Roy Compte, vice-président et Marie Paule Fernez, DTN

15 h 00 – 18 h 00 : CN des parents, animée par Joël Renault, secrétaire général et Marie José Lallart, secrétaire général adjointe

19 h 30 : Repas en commun et soirée libre

- Vendredi 24 mars : Congrès fédéral, en séance plénière

9 h 30 : Ouverture par le président et présentation du déroulement de la journée

9 h 45 – 12 h 30 : 2013-2017, regards sur le projet fédéral et bilan des actions ayant permis le développement de la FFSA

Chaque membre élu du comité directeur présente, avec ses collègues, un bilan objectif des actions menées pendant 4 ans et trace des perspectives pour la prochaine olympiade. 5 secteurs de la vie fédérale feront l'objet de ces présentations :

- ✓ Le « développement des activités sportives » (incluant également le sport santé), par Yves Obis, Claude Gissot, Pascal Lavaine, Mado d'Engremont, Fabienne Mangoni
- ✓ La « vie fédérale », par Joël Renault, Henri Miau, Jean-Claude Wach, Henry Roig, Marie José Lallart, Colette Féron Grenouilleau
- ✓ La « formation, études, recherches et publications », par Roy Compte
- ✓ La « communication, recherche de fonds », par Michel Ponchaut, Sandrine Destouches
- ✓ Le « médical » par Catherine Fayollet, Mado d'Engremont

12 h 30 – 14 h 00 : Repas à l'hôtel

14 h 30 – 17 h 00 : Poursuite de la présentation du Bilan de la mandature par les élus du comité directeur

17 h 30- 18 h 00 : Compte rendu de la CNC des sportifs par les sportifs eux-mêmes

18 h 00 : « Environnement nationale et international du SA, évolutions et enjeux » par le président Marc Truffaut

19 h 00 – 20 h 00 : Soirée apéritive

20 h 30 – 23 h 30 : Soirée de Gala

(A partir de 16h-17h, enregistrement administratif des associations votant à l'AG et porteuses de pouvoirs).

- Samedi 25 mars

7 h 30 – 8 h 25 : Accueil et émargement des représentants des associations porteuses de voix, distribution des boîtiers électroniques pour les votes des résolutions)

8 h 30- 12 h 30 : Assemblée générale ordinaire électorale

Rapport moral sur la mandature écoulée, par le président Marc Truffaut

Bilan technique de la paralympiade par la directrice technique nationale, Marie Paule Fernez

Bilan de l'activité fédérale 2016 à partir de l'ensemble des rapports statutaires, par le secrétaire général

Rapport financier et budget prévisionnel

Rapport du commissaire aux comptes

Vote des résolutions et élections fédérales pour la mandature 2017-2021

12 h 30 – 13 h 30 Buffet à l'Hôtel

Afin d'aider le secrétaire général à préparer son rapport d'activité dans de bonnes conditions, il demande aux différents membres de bien vouloir préparer leurs rapports assez rapidement et de les lui envoyer pour mi-janvier.

4. Point du Département sport

- **Nomination des membres des commissions sportives nationales :**

Suite à l'appel à candidatures adressé à tous les CDSA et ligues, Marie-Paule Fernez présente les résultats de la composition de l'ensemble des commissions sportives pour la prochaine mandature, quelques personnes restent à contacter.

Décision : Validation par le comité directeur des membres des commissions sportives.

- Règlements sportifs généraux

Claude Gissot et Yves Obis présentent et commentent le contenu des règlements sportifs généraux applicables dès la saison 2017 2018. Des modifications sont apportées.

Décision : Validation par le comité directeur des règlements sportifs généraux.

- Bilan des jeux paralympiques de Rio 2016 par Claude Gissot

Claude Gissot présente le bilan de la participation des sportifs de la FFSA à Rio. Les objectifs initiaux étaient de :

- ✓ qualifier des sportifs dans les 4 sports présents aux jeux ; objectifs atteints sauf en natation
- ✓ d'obtenir deux médailles ; objectif non atteint
- ✓ classer nos sportifs en finales ; objectif atteint.

La FFSA est de plus en plus soucieuse de son rôle d'accompagnement des sportifs de haut niveau. Elle se doit de préserver l'environnement de l'athlète, parfois difficile à gérer chez certains sportifs.

Une insuffisance de compétences de certains entraîneurs de clubs est signalée.

Une discussion s'engage entre les membres sur les résultats de nos sportifs dans un contexte international de plus en plus performant. Quels choix la FFSA doit faire pour avoir des résultats internationaux ? Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour emmener ses sportifs au « très haut niveau », pour préparer les Jeux paralympiques. Doit-on également dans le même temps continuer à préparer ses sportifs pour les Global Games et pour les compétitions INAS. D'un commun accord, le comité directeur estime que la FFSA doit poursuivre son engagement au sein de l'INAS et de la SUDS à travers la participation de sportifs aux événements de l'INAS et de la SUDS, participations qui concourent au développement global du HN en général au sein de la FFSA.

- Participation de la FFSA à la journée « Fête les jeux » organisée par l'association « premiers de cordée »

Yves Obis rend compte de sa participation à une réunion au stade de France sur l'organisation d'une journée nationale multisport au profit de l'association « Premiers de cordée » qui se déroulera le 10 mai 2017. Elle accueillera entre 1 500 et 3 000 enfants. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du soutien de la candidature de Paris aux jeux Olympiques et paralympiques 2024. La FFSA pourrait y participer en y amenant un stand FFSA, en organisant des démonstrations sportives, en faisant rencontrer des sportifs de haut niveau FFSA. La ligue IDF sera sollicitée.

Une nouvelle réunion est prévue prochainement.

- Médailles remises lors des compétitions FFSA :

Le changement de modèle de médailles pour les compétitions est en cours d'examen. Les propositions reçues ne donnent pas satisfaction pour l'instant.

- Championnats d'Europe Natation T21 en France en 2017

Les prochains championnats d'Europe de natation pour les T 21 se dérouleront en octobre 2017 à Bobigny (93)

5. Point de la DTN

Marie-Paule Fernez fait un point sur

- Le défi nature 2017 qui n'a pas encore enregistré de candidature pour l'organiser.
- L'opération « Psycyclette 2017 » organisée par l'UNAFAM Midi Pyrénées. La FFSA est dans l'attente de la demande officielle de l'UNAFAM MP auprès du président de la FFSA sur la collaboration de notre fédération à cette édition. Si la FFSA, à travers la collaboration des comités départementaux et ligues des territoires traversés, participe

officiellement, il conviendra de veiller à une communication faisant apparaître la présence des sportifs de la FFSA (maillots identiques FFSA à prévoir...)

- Le CNASEP (centre national d'accompagnement social, éducatif et professionnel des Sportifs de Haut Niveau de la FFSA) implanté au CREPS d'île de France. La nouvelle direction du CREPS remet en question l'implantation de cette structure FFSA au CREPS de Chatenay-Malabry. Marie-Paule Fernez recherche actuellement un autre lieu d'implantation en Ile de France.

6. Point du trésorier

Jean Claude Wach fait un point financier et souligne que la FFSA devra nommer un nouveau commissaire aux comptes, le mandat de Thierry Denise prenant fin en 2017. Le trésorier propose de lui redemander de poursuivre sa mission. Le budget prévisionnel devra être présenté au ministère le 17 janvier 2017.

7. Tour de table des différents secteurs

- Formation Sport Adapté

Le comité directeur évoque la mise en place de la première promotion du DES (diplôme d'état supérieur) Sport Adapté. Le premier diplôme, après la première formation, est prévu avec un examen en 2019. Actuellement la FFSA a enregistré 18 candidats dont 15 sont des entraîneurs directement issus des pôles FFSA.

Quelques membres du comité s'interrogent sur la longueur de cette première formation, compte tenu de la composition de la promotion. Ces futurs diplômés, dont l'expertise dans l'entraînement du SA de haut niveau, est bien reconnue, seront destinés à devenir les futurs formateurs et les futurs experts de ce DES. N'ont-ils pas droit à des allègements, des validations, des aménagements spécifiques, comme cela se pratique dans les autres fédérations ? Marie Paule Fernez souligne que la formation de cette première promotion prend en compte au maximum la spécificité des personnes qui s'y sont inscrites.

- Retours sur les conclusions de la commission interministérielle du handicap du 2 décembre 2016

Sur l'ensemble des propositions de décisions de cette Commission Interministérielle du handicap, certaines ont trait aux activités sportives et au Sport Adapté. Il est fait mention en particulier de la pérennisation des financements des ESQ (CNDS + CNSA) dont la FFSA bénéficie. On peut remarquer que la part CNSA sera versée sous condition de mise en œuvre par l'ESQ concerné d'actions liées à l'inclusion des personnes handicapées en club ordinaire.

Il est précisé que le financement d'un ESQ pourra être retiré et attribué à une autre entité FFSA dans le même périmètre régional.

Il est proposé qu'un million d'euros soit attribué pour la préparation des sportifs de haut niveau paralympiques.

- Stage des CTF à l'Aberwrach du 18 au 22 octobre 2016

Marie-Paule Fernez informe le comité directeur du travail de négociation avec Uniformation, partenaire formation des entreprises et des salariés de l'économie sociale et de la protection sociale, pour faire reconnaître ce séminaire FFSA comme une véritable formation professionnelle des CTF. Ce stage a été accepté comme formation officielle et sera pris en charge par Uniformation à hauteur de 65 000€

- Convention entre la FFSA et l'ACPEI pour une mise à disposition partielle du président de la FFSA

Henri Miau et Joël Renault rappellent au comité leur démarche personnelle qu'ils ont effectuée en juillet dernier auprès du directeur de l'ACPEI, employeur de Marc Truffaut. Ils avaient obtenu un accord de principe sur une aide de l'ACPEI. La FFSA vient de

recevoir un accord signé, dans le cadre d'une convention, qui permet au président de bénéficier, dans le cadre de son travail au sein de l'ACPEI de Chalons en Champagne, d'une mise à disposition de son employeur globalisée à un jour par semaine sur 52 semaines, hors période de congés annuels et légaux. La FFSA est très reconnaissante à cette association gestionnaire de son engagement auprès de la FFSA accordant ainsi de la disponibilité au président pour remplir ses fonctions fédérales.

- Prix Calvino

L'inscription au prix Calvino est partie tardivement, néanmoins une sélection de trois dossiers sera effectuée le 16 janvier.

- Création de « café philo » autour au Sport Adapté

Roy Compte évoque une idée lancée par la commission études recherches et publications, réunie le 6 janvier, de créer, en lien avec des ligues SA volontaires, des soirées thématiques sous la forme de « café-philo » dans le but de réfléchir ensemble, de manière conviviale et décontractée, sur les enjeux du SA et tout ce qui se joue au SA.

- Dates à retenir

Bureau mercredi le 8 février
Comité directeur les 3 et 4 mars
Comité directeur le 23 mars
Congrès le 24 mars
AG le 25 mars
Comité directeur les 28 et 29 avril
Le reste des dates sera fixé en février

Important

Les rapports de chaque commission devront parvenir au secrétaire général au plus tard fin janvier terme de rigueur !



Joël RENAULT
Secrétaire général



Marc TRUFFAUT
Président

RELEVÉ DE DECISIONS du comité directeur du 6 et 7 janvier 2017

Décision	Personnes chargées du suivi
Indemnités pour les encadrants, médical et paramédical suivant le haut niveau Propositions chiffrées sur les besoins en indemnités des personnes qui concourent à la préparation des sportifs des équipes de France du SA. Seront examinés les cas particuliers (personnes mises à dispositions, retraités, ...) et présenteront leurs propositions au prochain comité directeur	Marie-Paule FERNEZ Claude GISSOT Hervé DEWAELE
Nomination des membres des commissions sportives Validation par le comité directeur des membres des commissions sportives.	Yves OBIS Claude GISSOT Marie-Paule FERNEZ
Règlements sportifs généraux Validation par le comité directeur des règlements sportifs généraux pour 2017-2021	Yves OBIS Claude GISSOT Marie-Paule FERNEZ
Rapports pour l'assemblée générale Les rapports de chaque commission devront parvenir au secrétaire général au plus tard fin janvier terme de rigueur !	Joël RENAULT